

## MAIRIE DE PANAZOL - HAUTE-VIENNE

### ARRÊTÉ 2018-229 TEMPORAIRE RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT RUE PARMENTIER À L'OCCASION DE TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SONDE D'ÉCOUTE ACTIVE SUR LE RÉSEAU AEP

#### LE MAIRE,

- Vu le Code de la Route ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu la demande en date du 26 octobre 2018 par la CISE TP, portant autorisation pour des travaux d'installation d'une sonde d'écoute active sur le réseau d'alimentation en eau potable rue Parmentier, travaux suivis par la SAUR ;

#### ARRÊTE :

**ARTICLE 1 :** La circulation des véhicules rue Parmentier, sur le tronçon compris dans l'emprise et aux abords des travaux, sera mise en alternée et réglée par panneaux B15/C18, **du lundi 12 novembre 2018 à 8<sup>h</sup>00 au vendredi 30 novembre 2018 à 17<sup>h</sup>00**, en fonction de l'avancement des travaux.

**ARTICLE 2 :** Le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux **du lundi 12 novembre 2018 à 8<sup>h</sup>00 au vendredi 30 novembre 2018 à 17<sup>h</sup>00**, en fonction de l'avancement du chantier.

**ARTICLE 3 :** L'entreprise **CISE TP** est chargée d'apposer et d'entretenir la signalisation réglementaire sur le chantier en application des dispositions du code de la route et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - livre I – 8<sup>ème</sup> partie – signalisation temporaire, sous le contrôle des gestionnaires de voirie (VD et VC).

**ARTICLE 4<sup>o</sup> :** Monsieur le Maire de la commune de PANAZOL, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Ampliation du présent arrêté est adressée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ainsi qu'au Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU).

Fait à PANAZOL, le 29 octobre 2018

Le Maire,

Jean-Paul DURET



Publié en Mairie le 31.10.2018.....